

# Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique

ISSN 2415-1211

Numéro 3 | vol. 2 | mars 2016

La Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique est produite dans le cadre du projet « Migration, environnement et changements climatiques : Données à l'usage des politiques ». Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM à travers un consortium de six partenaires de recherche.



Hommes traversant une rivière en crue suite à d'importantes inondations au Maroc en 2014. © Sean Fitzgerald, 2014

## La migration environnementale au Maroc : bilan, enjeux et opportunités

Julian S. Tangermann, OIM  
Mariam Traoré Chazalnoel, OIM

### Introduction

Le Royaume du Maroc constitue, à plus d'un titre, un carrefour migratoire. Situé à 13 kilomètres seulement de l'Europe, l'émigration a fait partie de son expérience depuis la moitié du 20<sup>e</sup> siècle. En effet, le Maroc est historiquement un pays de transit important sur la route migratoire ouest-africaine et est progressivement devenu un pays de destination pour les migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne.

En parallèle, la migration interne de la population rurale vers les grandes villes du pays se produit à un rythme sans précédent. Par conséquent, cette évolution des tendances migratoires a induit, à son tour, de profonds changements dans la composition sociétale du Maroc ainsi que dans ses politiques migratoires.



Ce projet est financé par  
l'Union européenne



Organisation internationale pour les migrations

Ce projet est mis en œuvre par  
l'Organisation internationale pour les migrations

En même temps, l'impact du changement climatique est de plus en plus manifeste : les tempêtes sont devenues plus intenses, menant à des inondations récurrentes et dévastatrices. Simultanément, de grandes parties du pays font face à une pénurie d'eau et aux sécheresses. Ainsi, il est probable que le Maroc soit confronté aux effets les plus forts du changement climatique parmi les pays d'Afrique du Nord (Schilling *et al.*, 2012), augmentant la vulnérabilité des Marocains face aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi qu'aux catastrophes à évolution lente. C'est dans ce contexte que le Maroc va assumer un rôle de premier plan dans la politique climatique mondiale en accueillant la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 22) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Marrakech en novembre 2016.

Les évolutions sur le front de la migration d'une part, et sur le front climatique de l'autre, se croisent de plus en plus. Dans ce sens, les liens entre le mouvement des personnes et les changements environnementaux et climatiques deviennent plus manifestes, donnant tout son sens à l'action en matière de politiques publiques.

A cet effet, ce bulletin politique propose d'offrir une analyse des impacts actuels des changements climatiques et de l'état des politiques d'adaptation au changement climatique dans le pays, ainsi qu'un examen des questions migratoires clés.

### Les points clés de la note

- Le Maroc est à la fois vulnérable aux phénomènes climatiques à évolution lente tout comme aux phénomènes de catastrophe et ces tendances pourraient empirer à l'avenir, affectant plus de personnes sur toutes les régions du pays. Le déplacement dû à des phénomènes météorologiques extrêmes représente déjà une réalité et les phénomènes à évolution lente sont susceptibles d'avoir un impact sur la mobilité des personnes –notamment l'exode rural et la sédentarisation des communautés pastorales nomades. Les mouvements migratoires internes et internationaux ont également un impact sur les zones dégradées et vulnérables.
- D'importants progrès sont en cours en matière de politiques migratoires et politiques climatiques, mais les liens entre ces dernières devraient être mieux établis afin de traiter de manière effective les nombreuses dimensions de la migration environnementale et climatique.
- Plus de recherches empiriques sont nécessaires sur les liens entre la migration, l'environnement

et le changement climatique, dans le but de comprendre les réalités de la mobilité humaine dans un climat changeant et de soutenir par le biais de données factuelles le processus de la mise en place de politiques publiques.

- La participation du Maroc dans les négociations mondiales sur le climat –avec notamment l'organisation de la COP22 à Marrakech en 2016– offre un élan politique pour mieux lier les politiques climatiques aux politiques migratoires.

## La migration et le changement climatique au Maroc

### Un large éventail de facteurs d'agression climatiques et environnementaux

L'impact actuel des changements climatiques au Maroc est très diversifié et comprend les phénomènes à déclenchement lent et soudain – une tendance qui persistera probablement à l'avenir. La hausse des températures moyennes annuelles et la diminution des précipitations, entraînant la sécheresse et la désertification, comptent parmi les impacts climatiques les plus perturbateurs. Les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes et les crues-éclair, sont également devenus de plus en plus fréquents. Les tremblements de terre s'ajoutent à la multiplicité des facteurs d'agression environnementaux et climatiques rencontrés dans le pays.

Tableau 1. Principaux aléas au Maroc de 1990 à 2014

Type d'événement	Année	Nombre de décès	Population totale affectée
Tempête	2014		117 000
Inondation	2014	47	
Inondation	2010		75 000
Séisme	2004	628	
Inondation	2002	80	
Sécheresse	1999		275 000
Inondation	1996		60 000
Inondation	1995		35 000
Inondation	1995	730	

Source : EM-DAT, 2015 ; Banque mondiale, 2015 ; Davies, 2014.

Différents segments de la population sont vulnérables aux changements climatiques en raison de leur statut socioéconomique, ainsi que de leur position géographique. Par exemple, plus de 80 % de la population

urbaine du pays vit dans les agglomérations urbaines côtières, particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer et aux changements des régimes pluviométriques menant à des crues-éclair, ainsi qu'à des tempêtes plus fréquentes et intenses (Grant, 2011 : 10). Par conséquent, les individus et les ménages pauvres demeurent les plus vulnérables, souvent résidant dans des habitations informelles et des logements de fortune (Wodon *et al.*, 2014). Les villes côtières du Maroc, telles que Rabat et Casablanca, poursuivent leur expansion avec tous les risques liés à la croissance démographique dans les zones soumises aux risques d'élévation du niveau de la mer, de crues-éclair et d'érosion du littoral. Ce dernier phénomène est également aggravé par l'extraction des sables marins à proximité des principales villes côtières, exacerbant ainsi la vulnérabilité de ces centres urbains (Pilkey *et al.*, 2007).

Par ailleurs, les habitants des régions oasiennes au sud du Maroc sont exposés à une désertification accrue des terres arables, une pression démographique élevée, ainsi qu'à une baisse attendue de la productivité agricole dans cette région. Les oasis perdent des parties considérables de leurs surfaces de culture (Fonds pour l'adaptation, 2015) et la surexploitation de l'eau dans l'agriculture aggrave ces conséquences néfastes. La productivité agricole dans la région oasienne est prévue d'être inférieure de 17 à 30 % à la moyenne de la période entre 1972-2000, alors que la consommation d'eau souterraine devrait doubler (Schilling *et al.*, 2012 : 30).

Les pasteurs nomades –principalement situés dans le Sud et dans l'Est du pays– sont aussi directement

concernés par les impacts climatiques ressentis dans les oasis. Cependant, ils sont de loin moins vulnérables aux changements pluviométriques et des sécheresses fréquentes que les pasteurs sédentaires. Leur mode de vie nomade leur permet de trouver de meilleures conditions de vie pour assurer leurs moyens de subsistance. A cet égard, promouvoir la sédentarisation des populations nomades pourrait augmenter leur vulnérabilité ; alors qu'établir de nouvelles formes de pastoralisme nomade (Freier *et al.*, 2014) pourrait constituer une manière d'utiliser la migration comme une stratégie d'adaptation (OIM, 2014).

L'économie du Maroc repose principalement sur la production agricole. Les changements dans les régimes pluviométriques et météorologiques, ainsi que l'augmentation de l'incidence de sécheresses et de la salinisation des sols, ont un impact énorme sur l'économie dans son ensemble. Aujourd'hui, 75 % des terres arables du Maroc sont déjà affectés par l'érosion des sols (Schilling *et al.*, 2012 : 23). Le changement climatique impacte également la pêche suite à des changements de la température de la mer qui mènent à la disparition de certaines espèces de poissons dans les zones de pêche au large de la côte marocaine.

Outre ces phénomènes à évolution lente, le Maroc est sujet à des aléas soudains pouvant souvent se transformer en catastrophes naturelles. De 2002 à 2011, par exemple, les inondations ont constitué neuf sur dix des catastrophes naturelles dans le pays (Banque mondiale, 2015). Les inondations déplacent temporairement un grand nombre de personnes. Par exemple, lors de l'épisode de crue intense de l'année 2010, 6 000 familles



Les palmeraies sont touchées par l'émigration et l'abandon des terres à Figuig, dans la Région de l'Oriental, menant à la désertification ou à la perte de la biodiversité. © OIM, 2015 (Photo : Hind Aissaoui Bennani)

ont été contraintes à chercher un abri temporaire (FICR, 2010). Ainsi, les inondations urbaines représentent le « risque économique le plus élevé pour les deux villes [Rabat et Casablanca] des phénomènes liés au climat » (Grant, 2011 : 10).

L'augmentation de la survenue de tempêtes est également prévue. De ce fait, le coût de ces événements indésirables liés au changement climatique est projeté à 150 millions de dollars E.-U. par an en 2030.

### **La migration (environnementale) depuis, vers et au Maroc : un paysage complexe et des lacunes en termes de connaissances**

En effet, bien que les migrants viennent au Maroc pour diverses raisons, quelques données semblent indiquer un lien de causalité directe entre l'immigration et les facteurs environnementaux. Dans ce sens, une étude récente souligne que de nombreux pêcheurs ouest-africains ont émigré au Maroc « en raison de l'épuisement des ressources dans leur pays d'origine dus, à leur tour, à la variabilité climatique et à la surpêche » (Sow *et al.*, 2015 : 1).

Il reste cependant à démontrer si cette migration environnementale a réduit la vulnérabilité des migrants, surtout à la lumière des perceptions négatives des migrants africains et leur manque relatif d'opportunités économiques. Dans ce contexte, hormis quelques études, il y a un fort besoin de mieux comprendre les liens potentiels entre l'immigration d'une part, et les facteurs d'agression environnementaux et la vulnérabilité d'autre part en utilisant d'autres études de cas ainsi que des cartographies systématiques.

De même, il existe peu de recherches concernant les effets des facteurs environnementaux sur l'émigration en provenance du Maroc. Une première étude comparative sur le changement climatique et la migration dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) indique que les facteurs environnementaux ont probablement contribué à une plus grande mobilité au Maroc, notamment à la migration temporaire, qu'elle soit interne ou transfrontalière (Wodon *et al.*, 2014). Les taux d'émigration devraient rester élevés dans un avenir proche, en particulier en provenance des zones rurales touchées par des épisodes de sécheresse, avec un impact sur la production agricole.

A cet égard, il est très probable que le changement climatique joue déjà un rôle moteur dans la décision de migrer à l'étranger. Dans de telles circonstances, la migration pourrait servir de stratégie d'adaptation pour faire face aux impacts négatifs du changement climatique. Certains chercheurs suggèrent qu'il existe effectivement

une corrélation entre l'émigration et la baisse de la productivité agricole due au changement climatique (Schilling *et al.*, 2012 : 30 ; Sow *et al.*, 2015 : 6 ; Wodon *et al.*, 2014). La mise en évidence de ce lien mérite d'être encore étayée par des preuves empiriques solides.

Au Maroc, trois tendances migratoires internes sont visibles : la migration depuis les zones rurales vers les villes, les mouvements vers les bassins de production agricole intensive et le pastoralisme nomade. Dans ses deux premières communications nationales à la CCNUCC, le gouvernement marocain a souligné qu'un lien pourrait être établi entre ces mouvements internes et les épisodes de sécheresse (Gouvernement du Maroc, 2001 : 9 ; 2010 : 25). Ces résultats sont conformes avec l'étude susmentionnée suggérant que la migration environnementale marocaine est essentiellement de nature interne (Wodon *et al.*, 2014).

Cependant, de claires lacunes en matière de recherches existent concernant l'immigration environnementale et l'émigration, ainsi que les impacts environnementaux sur la migration interne. Le manque de données empiriques fiables à tous les niveaux a des répercussions directes sur la compréhension des questions liées à la migration environnementale au Maroc et sur l'élaboration de politiques rigoureuses reposant sur des données factuelles pour répondre à ces enjeux.

## **Les politiques existantes en matière de Migration, Changement Climatique et Adaptation**

### **Les politiques migratoires du Maroc**

Depuis les années 90, le Maroc a libéralisé sa politique d'émigration afin d'inclure les contributions positives de sa diaspora, notamment en créant en 1990 le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger ainsi que la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger. Cet intérêt pour les communautés de la diaspora culmina en 2007 en la création du Haut Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger-CSCME), composé de représentants de la diaspora, qui jouit d'un rôle consultatif auprès du gouvernement (de Haas, 2009 : 6-7).

En matière d'immigration, le Maroc a lancé un processus de réforme afin de s'adapter à ses nouvelles réalités migratoires. Actuellement, les politiques de l'immigration et de l'émigration du Maroc ne se réfèrent pas explicitement aux questions de l'environnement et du changement climatique.

Tableau 2. Etapes du développement de la Politique Climatique du Maroc

Année	Evènement/Législation
1995	Ratification de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
2001	Présentation de la première communication nationale à la CCNUCC
2002	Ratification du Protocole de Kyoto
2002	Création du Mécanisme pour un Développement Propre
2009	Elaboration d'un Plan National contre le Réchauffement Climatique (PNRC)
2010	Soumission de la deuxième communication nationale à la CCNUCC
2012	Charte Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable
2015	Contribution Prévue Décidée à l'échelle nationale (INDC) à la CCNUCC (3 <sup>e</sup> communication nationale)

Source : ClimaSouth, 2015 et Nachmany *et al.*, 2015.

### Un intérêt accru dans les politiques relatives au changement climatique

Depuis que le Maroc a ratifié la CCNUCC en 1995, le pays a démontré sa volonté politique de jouer un rôle clé sur la scène mondiale de la diplomatie climatique. En 2001, le pays a d'ailleurs organisé la COP7 et accueillera la COP22 en novembre 2016. C'est parallèlement à son implication croissante dans le dialogue international sur le climat que le Maroc a développé sa politique nationale en matière de changement climatique.

### La Mobilité dans les instruments de politiques climatiques existants

L'élaboration de politiques nationales sur le changement climatique a commencé en 2001 avec la création du Comité national sur les Changements Climatiques. Le Comité, dont la tâche principale est de rédiger les communications nationales à la CCNUCC, est dirigé

par le ministère de l'Environnement (le chef de file national institutionnel de la CCNUCC), et comprend des représentants des autres ministères impliqués. En 2002, le Maroc a établi son Mécanisme de Développement Propre (MDP), qui englobe actuellement 40 projets et programmes (Nachmany *et al.*, 2015).

En 2009, le Maroc a présenté un Plan National de lutte contre le Réchauffement Climatique (PNRC), qui détaille l'approche stratégique du pays pour l'atténuation, l'adaptation et les mesures transversales incluant les engagements de tous les ministères concernés ; avec un accent particulier sur les questions relatives à l'agriculture, les zones côtières et la pénurie d'eau (Nachmany *et al.*, 2015 : 6). En outre, la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable de 2012 (CNEDD) appelle à « renforcer les capacités nationales pour promouvoir l'adaptation au changement climatique » (Nachmany *et al.*, 2015 : 7).



L'abandon des terres à Figuig, dans la Région de l'Oriental, a de graves conséquences sur l'entretien du système hydraulique collectif, et ainsi sur l'environnement. © OIM, 2015 (Photo : Hind Aissaoui Bennani)

Le plan fait allusion à des questions liées à la réinstallation des populations sous la section sur « l'habitat et l'urbanisme » et le ministère (Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville) est chargé de la « [mise en œuvre de programmes visant à réinstaller les personnes dont les maisons sont situées dans les principaux sites dans les zones exposées aux catastrophes et menacées par les inondations » (Gouvernement du Maroc, 2015 : 29). Aucune mention n'est faite, cependant, de quels domaines seront ciblés et de quelle ampleur seront ces réinstallations. Le PNRC est complété par le Plan Maroc Vert, qui met l'accent sur l'adaptation dans l'agriculture à travers la mise en œuvre de plus de 300 projets (Nachmany *et al.*, 2015 : 4).

### L'actualité de la politique climatique

Dans sa Contribution prévue Décidée à l'échelle nationale (INDC) pour la CCNUCC en 2015, le Maroc souligne son ambition de rendre « *son territoire et civilisation plus résilients au changement climatique tout en assurant une transition rapide vers une économie à faible émission de carbone* » (Gouvernement du Maroc, 2015). A cet égard, une politique globale sur le changement climatique est en cours d'élaboration. Publiée en 2014, la première ébauche de politique est une étape vers une nouvelle consolidation et cohérence au niveau de l'élaboration des politiques nationales. La politique est conçue comme un « *instrument souple et dynamique* » qui, conjointement avec un outil d'évaluation, permettra des ajustements conformément aux dernières avancées dans la recherche (Gouvernement du Maroc, 2014).

Le projet de document aborde explicitement le changement climatique comme étant un facteur de répulsion pour les immigrants issus de l'Afrique subsaharienne, et la migration y est reconnue comme une cause de vulnérabilité accrue pour le Maroc en tant que pays d'accueil (Gouvernement du Maroc, 2014 : 6 ; 17). Toutefois, le document ne précise pas les raisons contribuant à cette vulnérabilité accrue. Il est cependant intéressant de noter que le projet de politique se réfère à des citations d'un discours prononcé par le Roi Mohammed VI en 2013, dans lequel il insiste tout particulièrement sur la nécessité de la régularisation et l'intégration des migrants (Gouvernement du Maroc, 2014 : 5).

Par ailleurs, quoique les questions migratoires, y compris la migration interne, ne figurent pas encore de façon claire sur les politiques de changement climatique du Maroc, elles le sont sur un dépliant pour la stratégie climatique publié par le ministère de l'Environnement, où une « *mobilité croissante des populations* » est mentionnée comme une conséquence directe du changement climatique (Gouvernement du Maroc, n.d. : 25).

### Perspectives pour la COP22 : relier politiques migratoire et climatique

Comme indiqué précédemment, le Maroc est vulnérable à la fois aux phénomènes climatiques à évolution lente et soudaine, qui devraient augmenter en fréquence et en intensité dans les années et décennies à venir, affectant plus de personnes sur toutes les régions du pays.

Le déplacement en raison d'événements extrêmes est déjà une réalité et continuera d'être une question importante à laquelle il faudra faire face ; sachant que l'activité sismique du pays augmente encore le risque de déplacements à cause environnementale. De même, les phénomènes à évolution lente ont déjà un grand impact sur la capacité des populations à assurer leur subsistance et il est probable que certains des facteurs de répulsion favorisant l'exode rural et la sédentarisation des communautés pastorales nomades soient liés aux impacts climatiques sur les activités du secteur primaire (agriculture, élevage et pêche). Ces tendances devraient se poursuivre avec la même vigueur.



Jeunes garçons observant les voitures traversant une rivière en crue à Kasbah Amridil dans le sud du Maroc. © Sean Fitzgerald, 2014

Enfin, les migrants internes et internationaux se déplacent souvent vers des espaces vulnérables et dégradés, tels que les villes côtières ; de ce fait, les impacts de ces mouvements sur la vulnérabilité de ces zones doivent être mieux compris et pris en considération.

Des avancées importantes sont en cours de réalisation en ce qui concerne le processus d'élaboration des politiques nationales en matière de migration d'une part et de changement climatique d'autre part : deux questions reconnues pour être d'une importance vitale pour le pays. Pourtant, il est clair que le lien entre le climat et la migration doit être mieux compris et renforcé afin d'appuyer le processus d'élaboration de politiques pertinentes et efficaces.

1. **Plus de recherches empiriques sont nécessaires sur les liens entre le changement climatique, l'environnement et la mobilité des personnes.** Le besoin de plus d'informations en termes de quantité et qualité est crucial à plusieurs niveaux différents notamment : comment l'immigration, l'émigration et les migrations internes sont liées à des facteurs environnementaux et climatiques ; quelles sont les spécificités de chaque type de mouvement ; quels sont les impacts des mouvements migratoires vers les zones vulnérables telles que les villes côtières ; comment les impacts climatiques affectent-ils les populations nomades ? Une bonne compréhension de la manière dont le changement climatique et la mobilité humaine interagissent et comment ils permettront l'intégration de la migration dans les politiques d'adaptation au changement climatique et vice-versa tout en tenant en compte les questions climatiques dans les politiques migratoires. Les études initiales (Wodon *et al.*, 2014.) et des compilations de bonnes pratiques (Milan *et al.*, 2015; Gemenne et Blocher, 2016) pourraient servir comme bases pour poursuivre les recherches.

2. **Plus de visibilité devrait être accordée aux questions de la migration, de l'environnement et du changement climatique sur l'agenda de la politique locale, nationale et régionale.** La migration environnementale est mentionnée dans certaines politiques gouvernementales et la politique nationale d'adaptation récemment élaborée fait référence à la migration à travers les citations du Roi sur cette question. Cela semble indiquer que les décideurs nationaux sont conscients que la migration environnementale est une thématique à traiter, mais que plus de mesures concrètes seraient nécessaires.

3. **La participation du Maroc dans les négociations mondiales sur le climat offre un contexte politique favorable pour le renforcement du lien entre les politiques migratoires et climatiques.** L'Accord global de Paris a réalisé des percées considérables dans la reconnaissance de la migration climatique (OIM, 2015). La COP22 à Marrakech sera l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et de réaffirmer l'engagement d'offrir des réponses à ces enjeux.

## Références

### Adaptation Fund

2015 Proposal for Morocco. Adaptation Fund Board, Project and Programme Review Committee, Sixteenth Meeting, Bonn, Allemagne, 7-8 avril. Disponible à l'adresse : [www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2015/07/AFB.PPRC\\_.16.12-Proposal-for-Morocco\\_0.pdf](http://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2015/07/AFB.PPRC_.16.12-Proposal-for-Morocco_0.pdf).

### Banque mondiale

2015 Climate Change Knowledge Portal, Morocco Dashboard. Banque mondiale, s.l. Disponible à l'adresse : [http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country\\_profile&CCCode=MAR&ThisTab=Dashboard](http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country_profile&CCCode=MAR&ThisTab=Dashboard).

### ClimaSouth

2015 Morocco, National Climate Change Policy. Disponible à l'adresse : [www.climasouth.eu/drupal/en/node/168](http://www.climasouth.eu/drupal/en/node/168).

### Davies, R.

2014 Floods strike again in Morocco leaving 4 people dead. Floodlist.com, 16 décembre. Disponible à l'adresse : <http://floodlist.com/africa/floods-strike-morocco-leaving-4-people-dead>.

### The OFDA/CRED International Disaster Database (EM-DAT)

2015 EM-DAT Country Profile Morocco. Université Catholique de Louvain, Bruxelles. Disponible à l'adresse : [http://emdat.be/country\\_profile/index.html](http://emdat.be/country_profile/index.html) (consulté le 4 décembre 2015).

### Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

2010 Morocco: Floods. DREF operation MDRMA003. GLIDE 2009-000265-MAR. Disponible à l'adresse : [www.ifrc.org/docs/appeals/10/MDRMA003do.pdf](http://www.ifrc.org/docs/appeals/10/MDRMA003do.pdf).

**Freier, K., M. Finckh et U. Schneider**

2014 Adaptation to new climate by an old strategy? Modeling sedentary and mobile pastoralism in semi-arid Morocco. *Land*, vol. 3, p. 917 à 940.

**Gemenne, F. et J. Blocher**

2016 How can migration support adaptation? Different options to test the migration–adaptation nexus. *Migration, Environment and Climate Change: Working Paper Series*, 1/2016. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : [https://publications.iom.int/system/files/pdf/working\\_paper\\_series\\_1.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/working_paper_series_1.pdf).

**Gouvernement du Maroc**

2001 Communication Nationale Initiale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Gouvernement du Maroc, s.l. Disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/resource/docs/natc/mornc1fres.pdf>.

2009 Plan national contre le réchauffement climatique (National plan against global warming). Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Département de l'Environnement, Rabat. Disponible à l'adresse : [www.4c.ma/medias/Plan%20contre%20le%20rechauffement%20climatique%20Maroc%202009.pdf](http://www.4c.ma/medias/Plan%20contre%20le%20rechauffement%20climatique%20Maroc%202009.pdf).

2010 Seconde Communication Nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Gouvernement du Maroc, s.l. Disponible à l'adresse : [www.abhatoo.net.ma/content/download/20617/375478/version/1/file/seconde\\_communication\\_nationale\\_convention\\_cadre\\_NU\\_chang\\_clim.pdf](http://www.abhatoo.net.ma/content/download/20617/375478/version/1/file/seconde_communication_nationale_convention_cadre_NU_chang_clim.pdf).

2014 Politique du changement climatique au Maroc. Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, Rabat. Disponible à l'adresse : [www.4c.ma/medias/PCCM%20-%20Politique%20Changement%20Climatique%20Marocaine.pdf](http://www.4c.ma/medias/PCCM%20-%20Politique%20Changement%20Climatique%20Marocaine.pdf).

2015 Intended Nationally Determined Contribution (INDC) under the UNFCCC. Gouvernement du Maroc, s.l. Disponible à l'adresse : [www.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Morocco/1/Morocco%20INDC%20submitted%20to%20UNFCCC%20-%205%20june%202015.pdf](http://www.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Morocco/1/Morocco%20INDC%20submitted%20to%20UNFCCC%20-%205%20june%202015.pdf).

n.d. Chapitre I : Les changements climatiques au Maroc. Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement. Disponible à l'adresse : [www.environnement.gov.ma/PDFs/CLIMAT/changements\\_climatiques.pdf](http://www.environnement.gov.ma/PDFs/CLIMAT/changements_climatiques.pdf).

**Grant, P.**

2011 *Climate Change Financing and Aid Effectiveness. Morocco Case Study, Final Report*. Agulhas, London. Disponible à l'adresse : [www.oecd.org/environment/environment-development/48458464.pdf](http://www.oecd.org/environment/environment-development/48458464.pdf).

**de Haas, H.**

2005 Morocco's migration transition: Trends, determinants and future scenarios. MDR Working Paper, n° 3. Disponible à l'adresse : [http://www.heindehaas.com/Publications/De%20Haas%202005%20\(MDR%203%20-%20No%2009\)%20Morocco%92s%20Migration%20Transition%20-%20Trends,%20Determinants%20and%20Future%20Scenarios.pdf](http://www.heindehaas.com/Publications/De%20Haas%202005%20(MDR%203%20-%20No%2009)%20Morocco%92s%20Migration%20Transition%20-%20Trends,%20Determinants%20and%20Future%20Scenarios.pdf).

2009 Marokko. Focus Migration, Länderprofil, n° 16. Hamburgisches Welt Wirtschafts Institut (HWWI), Hambourg. Disponible à l'adresse : [http://focus-migration.hwwi.de/typo3\\_upload/groups/3/focus\\_Migration\\_Publikationen/Laenderprofile/LP\\_16\\_Marokko.pdf](http://focus-migration.hwwi.de/typo3_upload/groups/3/focus_Migration_Publikationen/Laenderprofile/LP_16_Marokko.pdf).

2014a *Morocco: Setting the Stage for Becoming a Migration Transition Country?* Migration Policy Institute Profile. Migration Policy Institute, s.l. Disponible à l'adresse : [www.migrationpolicy.org/article/morocco-setting-stage-becoming-migration-transition-country](http://www.migrationpolicy.org/article/morocco-setting-stage-becoming-migration-transition-country).

2014b The globalization of migration: has the world become more migratory? *International Migration Review*, vol. 48, n° 2, p. 283 à 323.

**Milan, A. et al.**

2015 Quand est-ce que les ménages bénéficient de la migration? Aperçus issus de milieux vulnérables en Haïti. *Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique*, vol. 1, n° 8. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : [http://publications.iom.int/system/files/policy\\_brief\\_issue8\\_fr.pdf](http://publications.iom.int/system/files/policy_brief_issue8_fr.pdf).



**Nachmany, M. et al.**

2015 Climate Change Legislation in Morocco. An Excerpt from the 2015 Global Climate Legislation Study, A Review of Climate Change Legislation in 99 Countries. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment, Londres. Disponible à l'adresse : [www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2015/05/MOROCCO.pdf](http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2015/05/MOROCCO.pdf).

**Organisation internationale pour les migrations (OIM)**

2014 *IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : [http://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc\\_outlook.pdf](http://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_outlook.pdf).

2015 L'OIM salue l'intégration des « migrants climatiques » et de la « migration climatique » dans le projet d'accord de la COP. OIM Nouvelles, 11 décembre. Disponible à l'adresse : [www.iom.int/news/iom-welcomes-inclusion-climate-migrants-climate-migration-draft-paris-cop-agreement](http://www.iom.int/news/iom-welcomes-inclusion-climate-migrants-climate-migration-draft-paris-cop-agreement).

**Pilkey, O. et al.**

2007 *Mining of Coastal Sand: A Critical Environmental and Economic Problem for Morocco*. Disponible à l'adresse : [http://coastalcare.org/wp-content/pdf/morocco\\_mining.pdf](http://coastalcare.org/wp-content/pdf/morocco_mining.pdf).

**Schilling, J. et al.**

2012 Climate change, vulnerability and adaptation in North Africa with focus on Morocco. University of Hamburg Research Group Climate Change and Security, Working Paper CLISEC-13. Université de Hambourg, Hambourg. Disponible à l'adresse : [https://clisec.zmaw.de/fileadmin/user\\_upload/fks/publications/working-papers/Working\\_paper\\_CLISEC-13.pdf](https://clisec.zmaw.de/fileadmin/user_upload/fks/publications/working-papers/Working_paper_CLISEC-13.pdf).

**Sow, P., E. Marmer et J. Scheffran**

2015 Between the heat and the hardships. Climate change and mixed migration flows in Morocco. *Migration and Development*. Disponible à l'adresse : [www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/21632324.2015.1022968](http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/21632324.2015.1022968).

**Wodon, Q. et al. (Responsables de la publication)**

2014 *Climate Change and Migration: Evidence from the Middle East and North Africa*. World Bank Study. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/18929/893710PUB0978000Box385270B00PUBLIC0.pdf?sequence=1>.

## A propos des auteurs



Lauréat de l'Université de Leiden, **Julian S. Tangermann** est titulaire d'un Master de Recherche en Histoire avec une concentration sur la Migration et l'Interdépendance Globale. Ses intérêts académiques et professionnels portent sur la migration et le développement, ainsi que le lien entre la migration, l'environnement et le changement climatique. Il a assisté l'OIM sur le projet « Migration, Environnement et Changement Climatique : Données à l'usage des politiques » en 2015 et 2016 en tant que boursier du programme Carlo-Schmid.



**Mariam Traoré Chazalnoel** travaille pour l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) depuis 2008, et a occupé plusieurs fonctions à New York, à Genève et au Mali. Mariam a travaillé sur les questions de la migration aux niveaux politique, de recherche, soutien opérationnel, développement de programmes, planification, liaison et gestion. En 2013, elle avait été sélectionnée pour une position d'Expert Associé sur la Migration, l'Environnement et les Changements Climatiques, sponsorisée par le gouvernement de la France. A ce titre, Mariam a coordonné les contributions globales de l'OIM au processus de la CCNUCC pour la COP20 et la COP21, et mène en parallèle l'organisation de formations, conférences de presse et expositions liées à la migration dans un climat changeant. Mariam est aussi l'éditeur du *IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change* (2014), ainsi que l'auteur de divers articles tels que *Law Review: Environmental Migration – Human Rights and Legal Issues*, American Bar Association, Chicago (2014) et *IOM Perspective : Organizational Perspectives on Environmental Migration*, Routledge, Londres (2016).

## Photos

Courtoisie de Sean Fitzgerald. Pour voir son travail, veuillez visiter : [www.seanfitzgerald.com](http://www.seanfitzgerald.com).

## Comité de rédaction

- **Frank Laczko**  
Centre mondial d'analyse de données migratoires (GMDAC en anglais), OIM
- **Dina Ionesco**  
Migration, Environnement et Changements Climatiques, OIM
- **Susanne Melde**  
*Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques*, OIM
- **Sieun Lee**  
*Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques*, OIM
- **Hind Aissaoui Bennani**  
OIM Maroc
- **François Gemenne**  
Université de Versailles Saint-Quentin
- **Jeanette Schade et Kerstin Schmidt**  
Université de Bielefeld
- **Nathalie Perrin et Julia M. Blocher**  
Center for Ethnic and Migration Studies, University of Liège
- **Henri Entzinger et Peter Scholten**  
Centre de recherche sur la citoyenneté, les migrations et la ville, Université Erasmus de Rotterdam
- **Jorge Mora Alfaro, Allen Cordero et Guillermo Lathrop**  
Faculté latino-américaine de sciences sociales
- **Koko Warner et Noemi Cascone**  
Institut pour l'environnement et la sécurité humaine, Université des Nations Unies
- **Pedro Wilfredo Lozano**  
Centre de recherches et d'études sociales, Université ibéro-américaine
- **Le Anh Tuan**  
Institut de recherche sur le changement climatique, Université de Càn Tho, Institut DRAGON
- **Etienne Piguet**  
Institut de Géographie, Université de Neuchâtel

## Contact

Pour discuter de tout aspect de la Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique, ou pour soumettre un article, veuillez contacter :

**Frank Laczko** ([flaczko@iom.int](mailto:flaczko@iom.int))  
**Susanne Melde** ([smelde@iom.int](mailto:smelde@iom.int))  
**Sieun Lee** ([silee@iom.int](mailto:silee@iom.int))  
**MECLEP** ([MECLEP@iom.int](mailto:MECLEP@iom.int))

## Site web

La Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique peut être consultée et téléchargée sur le site de la Librairie en ligne de l'OIM aux liens suivants <http://publications.iom.int/bookstore> et <http://environmentalmigration.iom.int/fr>.

*La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ou de l'OIM.*

*La traduction de cette publication n'est pas une traduction officielle du service de traduction de l'OIM.*

